

26 401 - VITRA

FACTURE N° 35

VITRAC Henriette
Revendeur BUTAGAZ
46090 MAXOU

M Savours et Emotions
« Les Carrières »
46090 MAXOU

n° TVA intracommunautaire

n° TVA intracommunautaire

le 05 janvier 2026

EXACOMPTA

		P.V.T	P.H.T
1	Butane	42	17,49
	Total HT		34,98
	T.V.A.		7,02
			42
	Regle' le		
	Mr. Vitrac		
		Payé	4850,698

RÈGLEMENT pour le Conditions d'escompte pour paiement anticipé

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).